Un arrêté d'expulsion pris contre des familles albanaises arrivées à Saint-Lô

28/06/2018 à 12h50

Une vingtaine d'Albanais sont arrivés à Saint-Lô (Manche) en quelques jours, depuis le samedi 23 juin 2018. Mercredi 27 juin 2018, la mairie a pris un arrêté d'expulsion contre les familles qui occupent des terrains communaux.

Ils sont une vingtaine de personnes, composant dix familles, présentes devant la préfecture depuis le samedi 23 juin 2018. **Elles cherchent à trouver l'asile sur le sol français**. Les arrivants sont convoqués au guichet unique de Caen (Calvados), lieu des dépôts de dossier de candidature à l'asile, entre le mercredi 27 juin et le mercredi 4 juillet 2018, pour l'étude de leur situation administrative. Mais comme la plupart des migrants albanais qui entament une procédure, il y a peu de chances que celle-ci aboutisse. En 2017, sur les 7 630 Albanais à avoir demandé l'asile en France, seuls 6,5% l'ont obtenu, selon les chiffres de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).

"Il s'agit là d'une migration économique, explique Fabrice Rosay, secrétaire général de la préfecture de la Manche. ***Le département n'est donc pas tenu de les accueillir."*** Interpellé par leur arrivée en nombre en trois jours, il s'inquiète de l'existence d'un réseau de passeurs et se dit *"consterné"* par l'action du collectif d'aide aux migrants qui participerait à l'alimenter en leur venant en aide. *"On veut garder de la place pour ceux qui ont un risque à rentrer dans leur pays"*, a-t-il précisé. (…)

www.lamanchelibre.fr

(Merci à **guillemette)**